



## **COMPTE RENDU DU CHSCT DU 20/10/2022**

Créée en 1982, l'instance du CHSCT disparaît au 31/12/2022 pour laisser place au CSA (comité social d'administration). Il remplacera les comités techniques et les CHSCT.

La section FO tient particulièrement à remercier Madame Amiel, Monsieur Dupuy, le docteur Eluard, Monsieur Durantin (ISST) pour leur engagement dans ce comité, et regrette que cette instance si indispensable aux agents disparaisse. Elle avait été conçue pour être un espace de dialogue social entre syndicats et direction.

Les syndicats avaient du « poids » dans cette instance :

- Pour l'utilisation du budget alloué ;
- Mettre en place les actions de prévention
- Faire les visites de site.
- Présenter et faire entendre les doléances du personnel au niveau hygiène et sécurité .

La section FODGFIP 11 espère et fera le maximum pour que la formation spécialisée annexe du CSA garde le même pouvoir que le CHSCT.

Suite à la mutation de monsieur DUPUY, madame SICCARDI Caroline devient la nouvelle assistante de prévention. Madame AGOSTINI Christel prend le poste d'assistante sociale.

Malgré une situation un peu particulière due aux évènements récents au sein de la direction, la réunion commence comme si rien n'était.

Le président tient à souligner la situation sanitaire. Il y a plus de contaminations COVID mais moins d'hospitalisation. A savoir, les vaccins de la grippe et la 4ème dose contre le COVID peuvent être faits ensemble.

La mutuelle organise une vaccination anti grippe sur le lieu de travail :

- le 28 Novembre , sur le site de la cité administrative à Carcassonne
- le 29 Novembre , sur le site du centre des finances publiques à Narbonne

Le plan de sobriété énergétique va être mis en place. La température des bureaux ne devrait pas excéder 18 ou 19 degrés ! A nos pulls !!!!!!!!!!! l'eau chaude devrait être coupée sauf pour le ménage (lavage de mains est quand même obligatoire!si si!!!), tous les appareils électriques non indispensables (surtout les chauffages d'appoint) sont à proscrire.

Le procès verbal de la réunion du 05 juillet est adopté à l'unanimité.

Le budget 2022 a été totalement utilisé. Les diverses actions devraient être terminées en fin d'année (rénovation des toilettes de Limoux, stores ...) L'ISST nous félicite sur cette bonne utilisation et remercie Madame Amiel et Monsieur Dupuy de leur professionnalisme.

Le registre santé et sécurité au travail sera désormais soumis à un modérateur qui sera l'assistante de prévention. Celle-ci validera la demande des agents après en avoir pris connaissance, et la modifier si besoin, pour éviter les injures ou autres propos déplacés. Toutes les réclamations seront publiées après accord des changements éventuels avec les agents.

L'ISST propose de mettre à la disposition des usagers un registre SST sous forme de cahier afin qu'ils puissent s'exprimer.

L'ancien bureau des agents du courrier (qui ont déménagé dans le bureau du régisseur) de la cité administrative va être transformé en espace de convivialité pour les agents. La fin des travaux est prévue pour fin 2022. La création d'une douche (froide peut être!!!!!!) se fera à la place actuelle des distributeurs de boissons.

#### Fiches de signalement :

3 fiches entre agents : La direction nous indique directement que cela n'a rien à voir avec la gestion du télétravail ni du rôle du chef de service mais que cela reste de l'ordre individuel avec des propos regrettables et malheureux ! Se faire insulter au bureau est donc normal !!!! La situation est bloquée entre agents et la direction nous avoue être bien embêtée !! Bien que tous les protagonistes aient été reçus par la direction, aucune issue satisfaisante n'a pas été trouvée. La résolution de cet incident grave ne semble pas être pour demain.... A suivre de près, car ce sont des situations qui pourrissent nos conditions de vie au travail et augmentent notre stress.

#### Rapports des visites de l'ISST :

- Cité administrative :

1. Incendie : L'ISST regrette qu'il n'y ait pas de progression sur l'amélioration de certains travaux déjà dénoncés lors de son ancienne intervention. Certains bureaux et couloirs sont toujours aussi encombrés, l'archivage toujours en zone sans protection contre le feu.
2. Aération des locaux : L'ISST demande à ce qu'il soit réitéré les consignes d'aération de tous les locaux. Pour certains bureaux réfléchir à les munir d'un détecteur de CO2 permettant de sensibiliser les agents à une aération plus régulière. Il y a un problème récurrent de l'impossibilité d'aération du local caisse.
3. Espaces convivialités : Il est indispensable de créer des espaces adaptés pour éviter les espaces sauvages qui risquent d'être dangereux (courts circuits, etc ...)
4. Les tests incendie ont apparemment été effectués mais les comptes rendus n'ont pas été diffusés. A cause du télétravail, en cas d'incendie tous les agents peuvent prendre le brassard et devenir guide file ou serre file.

- Castelnaudary :

1. Lors de la venue de l'ISST toute trace de moisissures avait disparu des murs. A suivre lors des grosses pluies.....
2. La grille de devant est toujours fermée alors qu'elle est une issue de secours. Les toilettes et les archives sont trop encombrées, il faut d'urgence les libérer.

CSA (comité social administratif) :

Le décret du 20/11/2020 prévoit la création du CSA au 01/01/2023 . Il remplacera les comités techniques et les CHSCT. L'ancien CHSCT prendra la forme d'une formation spécialisée (FS) qui aura les mêmes attributions mais qui sera soumis au CSA. Celui ci pourra mettre à son ordre du jour un sujet relevant de la compétence du FS. L'avis du CSA se substituera alors à celui du FS.

Le CSA se réunira 2 fois par an minimum et la FS 1 fois par an minimum.

Situation à la délégation départementale services sociaux :

Nous constatons que les arrêts maladie à la délégation sont très nombreux. Outre la déléguée, le docteur il y a aussi le départ quelque peu précipité de l'assistante sociale. La direction nous affirme ne pas comprendre le malaise qui s'est instauré dans ce service.

Le docteur a pris la parole pour affirmer que le contact était très difficile avec la direction, aucun dialogue n'étant possible.

Suivi des préconisations suite aux visites de site du CHSCT :

Nous constatons que, si, sur certains sites nos demandes ont abouti, plusieurs d'entre elles sont restées sans réponse, soit par oubli, soit le plus souvent, parce que la direction ne pouvait ou ne voulait pas donner de suite. La piqure de rappel fera-t-elle son effet ??? A suivre .....

Des visites de site vont être faites d'ici la fin de l'année : SPFE Cne, SIE Limoux, Castelnaudary et Lézignan.

Les membres du CHSCT FO se sont toujours battus pour que tous les agents puissent améliorer leur quotidien au bureau. Nous resterons à vos cotés dans cette nouvelle instance qui est le CSA.

N'hésitez pas de nous contacter nous serons toujours à votre écoute.

Prenez soin de vous.

Les membres CHSCT FO

Catherine LOUBET, Eliane LORRE, Henri MOLINES, Gilles ROUSSEL

